

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de

Madame Françoise RIVET, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19

PRESENTS : Mme RIVET, Mme DUPRAT, Mme DE CUYPER, M LAUBARY, Mme ZRAK, Mme MAZAUD, M. LAFARGE, M. QUEYREIX, Mme MADIEUX, M. FERARD, Mme RUBY-MONTEIL, M. LEROY,

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. FOUR, M. BATTEL Mme BATTEL, Mme LAFARGE, M. CHANGION

ABSENT : M AMODEO

EXCUSEE : Mme PARNIERE

SECRETAIRE : M. LAFARGE

**OBJET : DELIBERATION N° 2024 - 062 – OCTROI D'UNE SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE – ASSOCIATION TEAM U LH.**

La commune de Châteauneuf-la-Forêt est soucieuse de soutenir au mieux les associations de la commune, véritables actrices de la cohésion sociale.

La collectivité a pour objectif d'offrir aux associations de bonnes conditions pour développer leurs projets notamment sportifs.

L'association de l'union sportive de Saint-Denis des Mûrs ayant perdu son président Monsieur Roulier, l'association Team U LH souhaite reprendre l'organisation du cyclo-cross.

Elle sollicite à ce titre une demande de subvention pour mener ce projet, support du Championnat départemental de Haute-Vienne.

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 1300 euros.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait en mairie, le 26 septembre 2024.



La Maire,

Françoise RIVET.